

Une autre ambition pour Courbevoie



Groupe Municipal soutenu par le Parti Socialiste, Europe Écologie les Verts, et des acteurs de la vie locale, présidé par Jean-André Lasserre

La Coupole : stop au gâchis !

→ La Coupole, l'agonie

2007 : L'EPAD*, propriétaire du site, évoque un projet de « reconfiguration » de la galerie de la Coupole. Pour la commission de sécurité, l'amiante présente dans les structures n'est pas dangereuse, en l'absence de travaux lourds.

DE 2007 À 2010 : l'EPAD laisse les lieux se dégrader sans intervenir

2010 : La commission de sécurité alerte sur la sécurité incendie

→ La Coupole, la précipitation

MAI 2010 : la préfecture ordonne le départ des 35 commerçants et la fermeture de la galerie commerciale de la Coupole, dans la confusion la plus totale.

Ce lieu vivant, qui permettait une liaison Courbevoie / nef des transports aux usagers (40 000 passages quotidien) y compris à mobilité réduite, rendait de nombreux services de proximité aux salariés des tours Total et Areva ainsi qu'aux habitants du square Régnauld avec ses commerces (pharmacie, restaurants, coiffeur, boutiques diverses), ses services (centre médical et paramédical) et du lien social (lieu informel de pratique artistique et sportive pour les jeunes, via la danse urbaine).

→ La Coupole, la confusion

JANVIER 2011 : En réalité, cette fermeture s'avère catastrophique dans sa gestion. Mal accompagnés, mal indemnisés, les commerçants perdent leur outil de travail et sont contraints de licencier leurs 170 employés. Certains, poussés au désespoir, occupent le site, et des altercations ont lieu alors que des ouvriers viennent murer les accès. La presse se fait écho du silence de la mairie de Courbevoie et de la confusion au sein de l'EPAD et de son conseil d'administration alors que le groupe Une autre ambition pour

Courbevoie représenté par Jean-André Lasserre soutient les commerçants, proteste en conseil municipal, sollicite les institutions (Préfecture, Conseil régional...) et dénonce l'impréparation et la légèreté de cette décision.

→ Qui profite de la Coupole ?

La restructuration et rénovation de la Coupole est d'abord confiée par l'EPAD au promoteur Pélican Capital. C'est pourtant l'EPAD qui indemnise à hauteur de 16 millions d'euros d'argent public les commerçants.

2012 : c'est finalement la Société Financière Bordelaise qui est chargée de la restructuration.

→ La Coupole, quel avenir ?

Jean-André Lasserre et le groupe Une Autre Ambition pour Courbevoie souhaitent la réouverture d'un accès utile entre la nef Coeur Transports et Courbevoie, avec un cheminement adapté aux PMR.

Le projet de boutiques de luxe évoqué en 2007 ne correspond pas aux attentes des usagers en période de crise, dans un environnement commercial défensif par ailleurs saturé. **La Coupole doit permettre de réintroduire le lien social qui fait défaut à la Défense, offrir services et équipements de proximité aux usagers et habitants.**

* Dirigeants de l'EPAD :

Présidents du CA : P. Devedjian puis J. Ceccaldi Raynaud, députée maire de Puteaux. Vice président : J. Kossowski, député maire de Courbevoie. Directeurs B. Bled puis P. Chaix